Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 6 décembre 1845

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Godon, Jules-Charles (1814-1891) *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815
Collation2 p. (49v, 50r)
Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 6 décembre 1845, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27524

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27524?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction6 décembre 1845
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
DestinataireGodon, Jules-Charles (1814-1891)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSouffrant, Godin a été empêché de s'occuper de sa correspondance pendant plusieurs jours. Sur l'évaluation des dommages causés par l'accident de transport survenu la nuit du 2 novembre 1845 : Godin établit la valeur du matériau des appareils brisés pour estimer une indemnité qu'il préférerait obtenir par négociation plutôt qu'en justice. À propos d'une brochure de Godon et de son intérêt pour la cause sociétaire.
NotesLe brouillon occupe le folio 49v et la partie supérieure du folio 50r.

Mots-clés

Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin", Fouriérisme, Livres, Procédure (droit), Santé, Transport de marchandises

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27524?context=pdf

6 8bre 1845

Monsieur Gudon

Je puis seulement pour cause d'une indisposition qui me ~~fait garder~~ entièrement empêche de m'occuper des affaires depuis jours répondre aujourd'hui à votre lettre, dans cette circonstance j'aurais pu me faire porter au lieu ~~seul~~ tout déposer les poids avec deux M. de fer des mesures pour établir une leur affirmation les détails que je vais vous donner avec le plus d'exactitude ~~qui je pourrai~~ j'apporte ~~toutefois~~ dans cette approximation je me détermine d'autant plus facilement à ce dernier parti que mon retour à la santé pourrait se faire encore attendre quelques jours ce serait encore un retard de plus à cette affaire.

Je vous ai remis ensus à ma première une note où vous trouverez le montant des M. d'ouvrage et le 373
des présent en totalité 419 Philog

pour vous éclairer sur la nature du dommage je vous prie de remarquer ~~X~~ que plus la fonte de fer est refondue plus elle perd de sa qualité par conséquent les pièces coulées sont d'une qualité inférieure aux matières premières qui les ont produites le prix ~~[illegible]~~ est en ce moment de 104 % Philog d'un autre côté tous ces objets que j'ai maintenant démontrer doivent recevoir ensuite un nouvel ajustage ~~[illegible]~~ pour être ~~[illegible]~~ avec les ~~[illegible]~~ pièces ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ je ne dois donc estimer que de simples pièces que l'on obtient dans les hauts fourneaux au prix de 30 francs les cent Philog. ~~[illegible]~~ provenant de ma fonderie la qualité étant supérieure je les estimerai 40 fr ~~au lieu de 30~~

les 4 poids présent 419 Philog

la mesure que je vous ai faite a 94 fr
ma quinze livre accident que j'estime a
deux francs par chacun le poids de 97 Philog
reste pour les six autres poids 322

sur lesquels j'estime approximativement

1'40 Philog fonte brisée à fr 15 — 19.60
1 62 Philog fonte à remettre neuve à fr 40 — 42.80
la mesure ci dessus estimée valoir encore — 66.00
je retirerai donc net fr — 140.40

Mais j'avais en circulation pour fr 373.60
des M. d'ouvrage ~~[illegible]~~ pour un bénéfice net de 142.60
25 % elles vont maintenant rester en partie 93.25
magasin jusqu'à l'hiver prochain 235.85
pour le moindre retard que j'apporterai encore

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27524?context=pdf

quant à ce dernier chiffre de 25 % je vous laisse à apprécier l'effet qui pourra produire dans le ressort de préfecture
je vous le donne comme ~~vérité~~ renseignement je préférerais encore que l'entrepreneur voulût tout prendre au prix ayant vous dans toutes les villes où mes produits trouvent un débouché mais comme je désire avant tout plutôt que je ne vous une juste et prompte indemnité je vous autorise pleinement à faire les sacrifices nécessaires plutôt que de voir porter cette affaire devant les tribunaux

l'enbarquée ~~aussi~~ va ~~sandrat~~ ~~calmer~~ pour le temps que ces pluies auront passés ~~chez lui~~ je vous ai parlé du reste ~~ma lettre précédente~~ ~~le temps est marqué~~ ~~le mauvais~~ ~~bien partie~~ finir

je vous ai adressé la brochure que vous m'annoncez
je ferai tout ce qui dépendra de moi
je suis heureux de vous savoir porte autant d'intérêt à la cause sociétaire et de me trouver

votre dévoué sociétaire

à Monsieur le Gérant de la Démocratie pacifique

Mulhouse

je remarque dans la petite correspondance que vous demandez réponse à une circulaire datée du 16 août ~~adressée aux correspondants~~ je ~~pense~~ pense qu'elle n'était adressée que des correspondants particuliers car je n'ai rien reçu à cette date ~~vous~~ ~~me dites le contraire~~ ~~il y a~~ ~~bien~~ bien ~~et~~ certainement ~~vous pouvez~~ à mon dernier voyage à Paris je vous ai remis diverses souscriptions pour lesquelles je ne crois rien à représenter auprès des personnes qui m'en ont versé le montant M. Bureau m'avait promis de passer les lettres chez M. Dolot à St Quentin un titre en certaines mains quelque faible qu'il soit est un moyen d'intéresser à une cause je crois que vous feriez bien de ne pas en différer l'envoi davantage rappelez vous que ce crédit s'était glissé dans ~~les souscriptions~~ du nom de M. Morincourt vieille
si vous jugez la chose praticable je vais être sans almanach vous pourriez m'en adresser une douzaine dans lesquels vous ~~pourriez~~ placeriez ces titres certainement je les ferai prendre à St Quentin

je vous remets ci inclus un bon de Fr 16 pour 9 abonnement dans ces cas n° de quarantaine

1 à M. Gosse à Prisches (Nord) par Landrecies
1 Vieville Charlemagne à Esquehéries (Aisne)
1 Alcide Drucbert à St Quentin par le nouvier rue du palais de justice

à propos du 3e

50